

# ASMR

ASSOCIATION SPORTIVE  
DES MUNICIPALUX  
DE RENNES MÉTROPOLÉ



## ASMR SECTION PLONGEE



### REUNION DU 3/10/2023

**Présents :** ARRIBAS Frutos, BOUCHARD David, ECOLAN Armelle, GERAULT David, GIVORD François, GLORENNEC Olivier, HARDY Didier, MARCHAL Patrick, PEAN Annabelle, PHILIPPE Olivier,

**Excusés :** BATALLER Joaquin, DELAPORTE Nathalie, GEDEON Vincent, LE SAGE Sandrine, ORACZ Benoit, REMOND Pierre, RICARD Karine,

### 1/ Les inscriptions

Au 1<sup>er</sup> octobre, nous comptons 61 adhérents dans notre section. Quelques adhérents retardataires restent à venir. Nous avons perdu 26 adhérents de la saison 2022-2023 (nous étions 67), et nous avons 20 nouveaux dont quelques anciens adhérents qui reviennent (22 en 2022-23).

Parmi ces 61 adhérents : 20 personnes sont de la ville de Rennes (en comptant conjoint et enfants des cadres) ; 20 personnes font parties des cadres (membres du bureau) et 21 personnes sont externes à la ville de Rennes.

Un adhérent (M.L.G) demande s'il peut prendre uniquement sa licence avec la section sans prendre d'adhésion : la section va vérifier si elle peut prendre une licence « passager » et lui faire un retour en ce sens ;

Un non plongeur a démarché Annabelle pour intégrer notre section et suivre la formation Niveau 1 à partir de janvier (Jean-Paul Bagna) ; il a réalisé plusieurs baptêmes en mer > donner ses coordonnées à François et Karine, les référents niveau 1, pour qu'ils prennent contact avec lui.

Nota : Penser à une licence Non-Plongeur pour notre Présidente officielle de l'ASMR.

### 2/ Les séances d'entraînement

Les créneaux des piscines sont :

- Piscine de Bréquigny : **accueil les lundis à 19H45 dans le hall** pour une séance de 20H à 21H30 dans les lignes d'eau lignes 3 et 11 du bassin intérieur, et les lignes 5 et 15 dans le bassin extérieur ;
- Piscine des Gayeulles : **accueil 19H15 dans le hall** pour une séance de piscine de 19H30 à 21H45 ;

Un tableau expliquant le contenu des séances et l'animateur de la séance est consultable sur le site web. Il est rappelé aux encadrants qui ne pourraient pas assurer la séance de se faire remplacer et surtout, **pour ceux qui seraient d'accord de le remplacer, de se manifester rapidement.**

Concernant Frutos, il est convenu qu'il ne prenne pas d'encadrement (formation, GP, baptêmes, octopus), en revanche il peut animer des séances PMT le lundi à Bréquigny et apnée le jeudi (à inclure dans le planning).

### 3/ Les formations

#### **Formation au niveau 1 session 1 (sept à nov)**

- Référents : Karine et François

6 élèves ont démarré les cours pratiques ; malheureusement 2 séances sur les 9 prévues en fosse ont été supprimées ; il est proposé de remplacer la séance piscine aux Gayeulles par une séance théorique (François demande la salle des Gayeulles à partir de 19h jeudi 5 octobre, sinon les élèves iront à la base, plaine de baud )

La date pour la validation en mer est fixée au 18 novembre (David G. François, Karine, David B. et les autres

moniteurs sont sollicités)

Il est proposé que la théorie soit dispensée pendant les vacances scolaires d'octobre-nov en plus du jeudi 05.10.23.

### **Formation au niveau 1 session 2 (janvier à avril)**

Pour le moment 4 personnes seraient intéressées : 2 personnes dont le CACI n'était pas encore valide (à relancer), une demande d'inscription émanant d'Annabelle (donner les coordonnées à François et Karine) et, une demande faite à Armelle (donner les coordonnées à François et Karine après vérification de son souhait d'intégrer la section).

**Formation niveau 2** : 10 personnes ont manifesté l'envie de passer ce niveau

- Référent : Olivier P. et Annabelle
- Une réunion d'information à la piscine a été réalisée en sept et des plongées d'évaluation le 23 sept ; Bilan : 4 personnes s'engagent dans la formation niveau 2, deux personnes au PE40, deux personnes en renforcement N1, deux personnes renoncent par manque de temps ;
- 6 séances théoriques sont prévues pendant l'hiver

**Formation MF1** : 3 personnes du club se sont manifestées pour un début de formation avec le CODEP en janvier 2024

Une PASSERELLE PADI en envisagée en début d'année pour Marie (à confirmer).

## **4/ La trésorerie**

Le montant des cotisations s'élève à 8080€, dont 4380€ pour la section. En 2022/23, le total était de 7560€, dont 2747€ pour la part de la section ; l'augmentation des tarifs explique cette différence.

Le montant des formations (extrapolation/inscrits N2 et PE40) serait de 2870€. En 2022/2023, il était de 2000€.

Six cadres bénéficient de la gratuité (en raison de leur passage de niveau pour aider en tant qu'encadrant) la Présidente de l'ASMR y compris.

Point concernant la mise à disposition des tarifs du club : l'affichage obligatoire au club va être mis à jour ; il est décidé d'afficher les tarifs d'adhésion sur le site web et, concernant le prix des plongées, il sera envoyé par mail aux adhérents.

Les nouveaux tarifs sont mis à dispo des fiches de sortie dans l'armoire à cet effet.

Rappel des tarifs :

- Pour les municipaux de la ville de Rennes : 140€
- Pour les extérieurs à la ville de Rennes : 175€
- Pour les encadrants : 115€

Pour les formations, en plus de la cotisation au club, il faut ajouter :

- 120€ pour la formation niveau 1,
- 200€ pour la formation PE 40
- 350€ pour la formation niveau 2

## **5/ Le matériel**

Concernant le **bateau**, nous avons fait des essais de navigation lors d'une sortie en mer en septembre ; nous devons naviguer à un régime pas trop élevé ( ≈ 4000 Trs/min) jusqu'à la maintenance prévue cet hiver (pour finaliser la formation N2 entre autre). Donc il est nécessaire de ménager le bateau et prévoir un rdv pour décembre (prise du rdv par Joaquin).

**Entretien remorque** : demander à Christian de faire un diagnostic pour l'entretien de la remorque bateau et de la remorque bagagère.

**Pour les détenteurs** : Olivier se chargera de déposer et reprendre les détenteurs chez Ren'Sport en remplacement de Christophe

Un gilet stabilisateur XXS est hors service ; nous allons essayer de le réparer.

Il est à prévoir l'achat d'une fusée de détresse (car elle périmée fin octobre) et des pétards de rappel (date de péremption fin novembre) ; Joaquin propose de prêter les siens pour finir la saison et l'achat de ces deux éléments pourra être programmé en début de saison 2024.

En achat pour la station de gonflage, confirmation de ce qui était prévu à savoir : 2 vannes ; du charbon ; tamis moléculaire, huile compresseur le tout pour environ 550 €.

Pour le stockage des bateaux à Apigné : la présidente souhaite les conventions mise à jour ; Didier, Joaquin et La Frite sont à jour, Didier va relancer Nicolas, Patrick.

## **6/ Information du CODEP**

- Concernant la réglementation, il n'y a pas de modification sur le contenu des niveaux 1 et 2 ; la plupart des modifications du MFT concernent les plongées « enfants » : globalement ils peuvent passer les niveaux plus tôt > plongées jeunes (il est question que pour le niveau 4, les moins de 18 ans soient formés avant leur 18 ans révolu)
- Gaby n'est plus Référent MF1, Pascal Lorgouilloux et Michael le remplacent
- Le CODEP demande une aide pour déposer et reposer le mouillage, demande à laquelle la section va réfléchir en fonction de l'organisation proposée par le CODEP.
- AG du CODEP vendredi 13/10 : François représentera la responsable de section

## **7/ Soirée des nouveaux arrivants**

Le 6/10 est organisé la soirée des nouveaux arrivants ; chacun apporte du sucré ou salé à partager ; la section offre l'apéritif (Annabelle prend en charge les courses)

Divers : une demande externe de BATISMED a été formulé ; Olivier va lui répondre par la négative.

**La prochaine réunion du bureau se tiendra : mardi 14/11 2023 à 18h30**